

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST
n° 01.082

L'An Deux Mille Un, le 29 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

22 JUIN 2001

DATE D'AFFICHAGE

22 JUIN 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, Melle LABEYRIE, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LECOMTE représentée par Mme GEOFFROY
M. COASSIN représenté par Melle ISENDICK
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : M. FAVRE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 29
Nombre de Votants : 32

Melle LABEYRIE a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : Déplacement du relais de dragage du Port : approbation de la procédure d'appel d'offres et signature des marchés

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux de modification de l'embarcadère sur l'espace portuaire, pour la venue du navire amphidrome, il est indispensable de déplacer le relais de dragage existant.

A cet effet, les Services Techniques ont établi un Dossier de Consultation d'Entreprises par voie d'Appel d'offres constitué de 3 lots distincts.

Les travaux comprennent :

- Lot n° 1 : Station de relevage des eaux de dragage comprenant la fourniture et mise en place d'un système de relevage adapté (pompe)
- Lot n° 2 : Construction d'un bâtiment comprenant l'édification d'un local, attenant à la Criée, en ossature métallique et bardage isolant,
- Lot n° 3 : Terrassement et pose de canalisations comprenant l'ensemble des terrassements et remblaiements nécessaires à l'extension des réseaux d'aspiration et de refoulement.

Cette opération a été estimée à 273 493,54 Euros TTC, soit 1 794 000 F TTC environ. Elle comprend, outre les 3 lots détaillés ci-dessus, la mission d'architecte nécessaire au dépôt du Permis de Construire du local.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 19.04.2001.

La date limite de remise des offres était fixée le 25 mai 2001.

La Commission d'ouverture des plis s'est réunie les 5 juin et 21 juin 2001 et a décidé de retenir les offres des entreprises suivantes :

- Lot n° 1 : Entreprise INDUSTRIELEC, Base + option, d'un montant de 137 833,45 Euros TTC, soit 904 128,16 Francs TTC
- Lot n° 2 : Entreprise INDUSTRIELEC, d'un montant de 46 755,54 Euros TTC, soit 306 696,26 Francs TTC
- Lot n° 3 : Entreprise DAVID ROUTES ET TP, d'un montant de 47 693,62 Euros TTC, soit 312 849,68 Francs TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la nécessité de réaliser le déplacement du relais de dragage du Port,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques,

- VU l'avis du Conseil d'Exploitation du Port,
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'offres des 5 et 21 juin 2001,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver la procédure de consultation d'Entreprises engagée par voie d'Appel d'offres ouvert pour les travaux de déplacement du relais de dragage du Port,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement des marchés à intervenir avec les entreprises suivantes :
 - Lot n° 1 : Entreprise INDUSTRIELEC, Base + option, d'un montant de 137 833,45 Euros TTC, soit 904 128,16 Francs TTC
 - Lot n° 2 : Entreprise INDUSTRIELEC, d'un montant de 46 755,54 Euros TTC, soit 306 696,26 Francs TTC
 - Lot n° 3 : Entreprise DAVID ROUTES ET TP, d'un montant de 47 693,62 Euros TTC, soit 312 849,68 Francs TTC
- d'imputer les dépenses correspondantes au titre du Budget de la Régie Autonome du Port de ROYAN.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 juillet 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS